



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

28 juin 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.715

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES RELEVANT DE L'HUMANITAIRE INTERNATIONAL

Le 28/06/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 22/06/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliott BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jean CHORRO à M. Maurice CHAZEAU, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ à M. Eric CHEVALIER, M. Jacques GARCON à Mme Catherine SILVESTRE, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Francis TAULAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Jules SUSINI à M. Stéphane PAOLI, Mme Marie José VALETA à M. François HAMY

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, M. Alexandre GALLESE, Mme Fleur SKRIVAN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Liliane PIERRON donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie -
Proximité et Citoyenneté

Mission Petite Enfance et Solidarités

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 28/06/10

RAPPORTEUR : Mme Liliane PIERRON

Politique Publique : DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ET
COMMERÇANTE

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES RELEVANT DE L'HUMANITAIRE
INTERNATIONAL - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence apporte son soutien aux associations œuvrant dans l'Humanitaire au niveau de l'International.

Le tableau ci-joint regroupe les aides prévues pour l'année 2010.

Ces subventions sont attribuées afin d'aider l'action humanitaire directement sur le terrain, pour les besoins les plus pressants signalés par les associations.

En conclusion, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** les subventions de fonctionnement aux associations dont la liste figure en annexe pour un montant de 18 170 euros (*dix huit mille cent soixante dix euros*) sachant que ces propositions ont été validées en date du 18 mai 2010.
- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique **92025-6748-1822** intitulée " Aide aux Associations – Subventions exceptionnelles " qui présente les disponibilités suffisantes.

**2010.715 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES RELEVANT DE
L'HUMANITAIRE INTERNATIONAL**

Présents et représentés	: 52
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 02/07//2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

DELEGATION : Gérard BRAMOUILLE

Attribution de subventions exceptionnelles

Ligne budgétaire : 92 025 - 6748 - 1822

Disponibilités : 18 170 Euros

N° Tiers	Nom de l'Association	2007	2008	2009	2010 déjà versée	2010 Propositions	Objet
62 923	Hydraulique sans Frontières Méditerranée	3 000,00 €	2 500,00 €	3 500,00 €	-	3 000,00 €	Alimentation en eau potable du village Aarabane Maroc Travaux de réalisation : captage, réservoir, bornes fontaines Formation des exploitants, sensibilisation des utilisateurs
67 788	SAMBEN	-	1 570,00 €	-	-	2 000,00 €	Achat de médicaments déplacement des médecins sur les sites Région de Joal -Fadiouth au Sénégal
76 629	Jolie et Partage	-	-	-	-	1 000,00 €	Formation comptabilité pour une association d'agrotourisme à Douala au Cameroun
61 194	Solidarité Architecture et Développement	2 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	-	3 000,00 €	Formation professionnelle de 10 jeunes à Tananarive de techniciens figonistes du secteur froid et climatisation durée de formation de 15 mois en deux phases
39 555	Rencontre et Culture avec le Benin (ARC Benin)	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	-	3 000,00 €	Financement de microprojets de formation de coopératives féminines de production à Ouessé au Bénin
62 142	Vivre au Honduras	2 000,00 €	-	2 000,00 €	-	2 000,00 €	Suite et fin de la Construction d'un collecteur d'eaux usées pour améliorer les conditions d'hygiène d'une communauté de familles du lieu dit "Ana Francia" à San Marcos de Colon au Honduras
70 317	Action Médicale et Développement	2 000,00 €	1 500,00 €	2 500,00 €	-	2 500,00 €	Construction et équipement d'une bibliothèque au village de Nourmoukiedougou au Burkina Faso Lieu d'action habituel de l'Association
73 418	Imagin	-	-	1 670,00 €	-	1 670,00 €	Participation à la rénovation de l'école publique d'Amboanato à Madagascar et sensibilisation aux problématiques d'éducation aux bases d'exposition photos dans les écoles d'Aix
TOTAL		11 500,00	10 570,00	14 670,00		18 170,00 €	